

Surveillance chikungunya, dengue et zika : Nouveau point de situation en Occitanie au 27/08/2025

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée en Occitanie comme partout en France, en raison de sa capacité à transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Pour limiter le risque d'importation et d'implantation de ces maladies, cette surveillance s'accroît chaque année du 1er mai au 30 novembre, période durant laquelle ces moustiques sont le plus actifs. En métropole, la majorité des cas signalés sont des cas importés, c'est-à-dire qu'ils concernent des personnes ayant contracté la maladie lors d'un voyage dans une zone où ces virus circulent. L'objectif de la surveillance est alors d'éviter et de maîtriser la mise en place d'un cycle de transmission « autochtone » de ces maladies tropicales, c'est-à-dire des cas de personnes n'ayant pas voyagé, mais étant contaminées via la piqûre d'un moustique tigre en métropole.

Les chiffres-clés de la surveillance épidémiologique en Occitanie du 01/05/2025 au 27/08/2025 :

CHIKUNGUNYA	DENGUE	ZIKA
96 cas importés	82 cas importés	1 cas importé
38 cas autochtones (19 dans le Gard et 19 dans l'Hérault)	2 cas autochtones (1 dans le Lot et 1 dans les Pyrénées-Orientales)	0 cas autochtone

Les chiffres-clés des actions de lutte antivectorielle menées dans l'entourage des cas en Occitanie du 01/05/2025 au 27/08/2025 :

Prospections entomologiques (*) pour vérifier la présence ou non de moustiques tigres à proximité des cas identifiés dans le cadre de la surveillance épidémiologique	255
Traitements de lutte antivectorielle (*) pour éradiquer la présence de moustiques tigres à proximité des cas identifiés dans le cadre de la surveillance épidémiologique	189

(*) Attention : Chaque cas peut avoir entraîné plusieurs prospections entomologiques ou traitements de lutte antivectorielle dans différents départements



A noter : l'ensemble de ces données sont précisées **par départements** dans le Bulletin hebdomadaire de surveillance diffusé par les équipes de Santé Publique France en Occitanie : www.santepubliquefrance.fr/regions/occitanie/documents/bulletin-regional/2025/chikungunya-dengue-et-zika-en-occitanie.-bulletin-du-28-aout-2025

A ce jour, 7 épisodes de transmission autochtone de chikungunya et 2 épisodes de transmission autochtone de dengue ont été identifiés en Occitanie depuis début mai 2025. Parmi l'ensemble de ces épisodes, 7 sont toujours actifs dans les départements suivants :

Faits marquants : le point sur les cas de transmission autochtones d'arboviroses par départements en Occitanie du 01/05/2025 au 27/08/2025

GARD

CHIKUNGUNYA

19

cas autochtones

Un premier cas autochtone de chikungunya a été identifié le 11/06/2025 dans la commune de Bernis. Aucun autre cas n'a été signalé localement depuis cette date : cet épisode est terminé.

Un second épisode de transmission autochtone de ce virus a été confirmé dans la commune de Poulx (10 cas) puis sur la commune de Caveirac (7 cas supplémentaires liés au déplacement pendant sa période de virémie d'une personne déjà identifiée sur la commune de Poulx). Au total, 17 cas autochtones dans ces 2 communes identifiés entre le 10/07/2025 et le 11/08/2025.

Un autre cas autochtone a été identifié le 03/08/2025 dans la commune de Milhaud.

La surveillance dans le Gard concerne aussi la commune de St André de Majencoules, 2 cas autochtones identifiés dans l'Hérault ayant pu être contaminés dans cette commune. Des investigations sont actuellement en cours (*voir ci-dessous*).

HÉRAULT

CHIKUNGUNYA

19

cas autochtones

Un premier cas autochtone de chikungunya a été identifié le 27/05/2025 sur la commune de Prades-le-Lez. Aucun autre cas n'a été signalé localement depuis cette date : cet épisode est terminé.

Un second épisode de transmission autochtone de ce virus a été confirmé dans la commune de Castries. Au total, 14 cas autochtones ont été identifiés dans cette commune entre le 30/06/2025 et le 05/08/2025.

Deux autres cas autochtones ont été identifiés dans la commune de Mauguio entre le 29/07/2025 et le 19/08/2025.

Deux autres cas autochtones ont été identifiés dans la commune de Candillargues le 18/08/2025. Ces personnes ayant également séjourné à St André de Majencoules (Gard) pendant leur période d'exposition, cette commune gardoise est également considérée comme lieu de transmission potentiel de ce virus.

LOT

DENGUE

1

cas autochtone

Un premier cas autochtone de dengue dans ce département a été identifié le 20/07/2025 dans la commune de Lalbenque. Aucun autre cas n'a été signalé localement depuis cette date.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr

PYRÉNÉES-ORIENTALES

DENGUE

1

cas autochtone

Un premier cas autochtone de dengue dans ce département a été identifié et confirmé dans la commune de Canet-en-Roussillon.

BON A SAVOIR

Autour de chaque cas signalé de dengue, de chikungunya ou de Zika, des investigations et mesures de gestion sont déployées par les services de l'État, l'ARS Occitanie, Santé publique France et Altopictus (Opérateur de démoustication de l'ARS), en lien avec les professionnels de santé du territoire. Ces actions comprennent notamment :

- Une **enquête épidémiologique** pour identifier l'ensemble des lieux d'exposition à risque.
- Des **enquêtes entomologiques** pour identifier la présence de moustiques tigre autour des lieux de passage de la personne malade.
- Des **opérations de démoustication ciblées**, visant à éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes dans les secteurs concernés. Les riverains sont informés en amont de ces interventions.
- Une **sensibilisation renforcée de la population autour des zones concernées**.
- Une **sensibilisation des professionnels de santé locaux** pour renforcer le signalement de tout nouveau cas suspect.

EN PRATIQUE

La lutte contre le moustique tigre, vecteur potentiel de maladies, s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques près de chez soi :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs** au moins une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs
- **Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement** : gouttières, regards, caniveaux
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, **couvrir les petites piscines hors d'usage**
- **Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes** : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité...

PRÉCISION UTILE

Cette année en Occitanie, un premier cas humain autochtone d'infection au **VIRUS WEST NILE** (Fièvre du Nil occidental) a par ailleurs été détecté le 18/08/2025 à Florensac (Hérault). Un deuxième cas humain autochtone a été identifié à Agde (Hérault) puis confirmé le 20/08/2025. Contrairement aux virus du chikungunya, de la dengue et du zika, le virus de la Fièvre du Nil occidental se transmet aux hommes et aux chevaux par l'intermédiaire de moustiques essentiellement de genre Culex (il s'agit d'une espèce endémique, différente des moustiques tigres), le réservoir naturel étant constitué par les oiseaux et les moustiques. Dans les zones tempérées, la transmission de ce virus est saisonnière, lors de la période d'activité des moustiques (mai à novembre). Il n'y a pas de transmission interhumaine de ce virus, ni de transmission de ce virus d'homme à homme via le moustique. En dehors de la transmission vectorielle, la transmission de ce virus est rare, mais possible, par transfusion sanguine et par transplantation de greffons. Les investigations et mesures de gestion habituelles autour de ces foyers comprennent donc à la fois une sensibilisation des professionnels de santé et de la population, des actions de lutte anti-vectorielle et une sécurisation des dons de sang et de greffe.

Pour en savoir plus :

[Le site de l'ARS Occitanie](#)

[Le site du Ministère du Travail, de la santé des Solidarités et des familles](#)

[Le bulletin national de suivi épidémiologique de Santé publique France](#)

[Le dernier bulletin de surveillances diffusé par les équipes de Santé publique France en Occitanie](#)

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

@ARS_OC

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr